

Image not found or type unknown



Aquerir la nationalité française

Par **youcefmil**, le **05/06/2013 à 16:58**

né en 1956 à Oran en Algérie d'un père lui aussi né au temps de la France en 1928 ai je droit à la nationalité française

Par **amajuris**, le **05/06/2013 à 19:00**

bonjour et merci font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **youcefmil**, le **06/06/2013 à 13:42**

oui peut être que j'ai été un peu impoli je recommence bonjour et merci d'avoir répondu.on m'a montré ce site et je voudrai vraiment savoir si par hasard je pourrai avoir la nationalité française moi qui suis né au temps de la France exactement en 1956 et quels sont les démarches à faire si possible bien sure. Merci encore une fois et excusez ma naïveté

Par **amajuris**, le **06/06/2013 à 20:43**

bsr,rnl'algérie est devenue indépendante en 1962, les français de droit local sont devenus algériens à l'indépendance sauf demande particulière.rnsi vos parents sont devenus algériens en 1962, vous avez la nationalité algérienne et vous ne pouvez pas prétendre à la nationalité française.rncdt

Par **youcefmil**, le **07/06/2013 à 12:52**

bonjour merci pour le renseignement mais je voudrai savoir ce que veux dire sauf demande particulière merci de me guider si possible s'il vous plait. Mes sincères remerciement.

Par **amajuris**, le **07/06/2013 à 13:03**

les français de droit local (essentiellement les français musulmans) sont devenus algériens en 1962 sauf s'ils faisaient une demande de reconnaissance de nationalité française pour avoir obtenu la nationalité française à faire entre 1962 et 1967. mais peu d'algériens ont fait cette démarche car cela était très mal vu l'époque de la naissance de la nouvelle république algérienne démocratique et populaire, je crois même que leurs biens étaient saisis.

Par **youcefmil**, le **07/06/2013 à 19:33**

bonsoir .merci donc pas moyen de recoure mais entre 1962 et 1967 on était encore enfants et je crois que personne ne savais qu'il était français avec une éducation française car moi personnellement j'ai étudié et presque jusqu'au lycée chez des français . et oui vous allez me dire qu'il n'y a pas de change et c'est vrai car et après tout ce temps passé c'est maintenant que j'y pense. je peu dire que la faute revient à nos parents . en tout cas je vous remercie et je crois que même si c'est trop tard, j'ai essayer de savoir un peu sur mon sort tout se que je sais maintenant que mes parents sont mort qu'il mon éduqué une éducation purement française. je vous remercie et vous demande de me souhaiter bonne chance et si par hasard vous pourrai trouver une astuce ou un petit chemin pour acquérir cela je vous en serai très reconnaissant. Merci de tout coeur d'avoir pris de votre temps car je ne peu vous raconter toute ma vie et ce que j'en dure. Mes sincère remerciement

Par **youcefmil**, le **08/06/2013 à 10:00**

bonjour excusez mon insistance mais en 1967 moi j'avais à peine 11 ans et en plus je sortais d'une hospitalisation de traumatisme cranéen dont j'en soufre jusqu'à présent et en plus monsieur je suis né et j'insiste sur ce point sous le drapeau français donc je suis né français mes prents n'ont fait que me protéger pendant tout ce temps là et maintenant je me retrouve seul car pour vous le dire c'est eux qui mon pris en charge je ne suis meme pas assuré et j'en soufre après la mort de mes parent .Je ne sais si vous arrivez à comprendre ma situation mais est ce que vous pouvez au moins m'orienter vers une assistance qui pourrai se pencher sur mon cas s'il vous plait et je vous en serai tres reconnaissant.merci monsieur de votre compréhension et exusez moi encore une fois . mes spencers salutation

Par **amajuris**, le **08/06/2013 à 10:42**

bjr,rnsi vos parents ont choisi la nationalité algérienne, leurs enfants sont devenus algériens peu importe que vous ayez reçu une éducation en français.rnsi on suivait votre raisonnement tous les algériens nés avant 1962 seraient français ce qui bien sur est faux.rncdt

Par **youcefmil**, le **11/06/2013** à **11:58**

bonjour.Et pourtant il est dit que ceux qui sont nés entre 1954 et 1962 sont français. De toute façon je vous remercie de m'avoir entendu et d'avoir répondu à mes questions, très gentil merci.

Par **amajuris**, le **11/06/2013** à **13:33**

bjr,rnil faut se méfier de ce genre de fausses informations.rnje vous conseille de lire ce lien:rnhttp://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/caran/50_Naturalisations_algerienne

Par **youcefmil**, le **15/06/2013** à **20:31**

bjrrnmerci de m'avoir orienté et pourtant j'y croyais rncdt